



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 31 octobre 2019
N° 854

Gérald DARMANIN félicite les douaniers des Hauts-de-France pour quatre saisies totalisant près de 15 tonnes de tabac de contrebande.

Le Ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, félicite les agents des brigades des douanes des Hauts-de-France, qui ont saisi, en deux semaines, 14,9 tonnes de tabac pour une valeur estimée à 6,5 millions d'euros.

Dimanche 6 octobre, lors d'un contrôle au terminal ferry, les agents des douanes de la brigade de Calais littoral ciblent un camion immatriculé en Roumanie. Les documents présentés par le chauffeur indiquent un transport de groupage en provenance d'Allemagne et à destination de la Grande-Bretagne. Les douaniers décident d'approfondir le contrôle et après avoir passé la première rangée de palette, ils aperçoivent 6 palettes filmées contenant des cartons marrons sans marque commerciale.

Leur ouverture permet de découvrir des paquets de tabac sur lesquels figurent de vignettes fiscales luxembourgeoises. Au total, 32 520 paquets de tabac à rouler sont dénombrés, pour un poids total de 1 626 kilos.

Cinq jours plus tard, le vendredi 11 octobre, sur le site du terminal ferry à Loon-Plage (59), en zone export, les agents de la brigade de Dunkerque contrôlent un camion frigorifique néerlandais. Alors même que les documents de transport indiquent un chargement composé de biscuits au chocolat, les douaniers constatent que celui-ci est en réalité chargé de paquets de chips périmés depuis plus de trois mois. Intrigués, les douaniers approfondissent le contrôle et découvrent, derrière les quatre premières palettes de chips, 22 palettes contenant 28 800 cartouches de cigarettes portant la mention « duty free » pour un poids total de 5 760 kilos.

Le 19 octobre, les agents de la brigade de Calais-tunnel sélectionnent un camion immatriculé en Roumanie dont le chauffeur déclare transporter des produits alimentaires. Encore une fois, le contrôle du chargement permet au agents de découvrir, caché derrière des palettes de produits alimentaires, des cartons renfermant des cartouches de cigarettes. Au total, 5199 kilos de cigarettes seront comptés par le service.

Enfin, le 21 octobre, les agents de la brigade de Dunkerque de nouveau basée au terminal ferry à Loon-Plage découvrent à l'avant d'un camion 2325 kilos de cigarettes dans un camion en provenance des Pays-Bas.

Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : « *Après la saisie de 8,7 tonnes de tabac à Dunkerque en septembre suivie de la saisie de 6,5 tonnes de tabac à Calais au début du mois d'octobre, j'ai grand plaisir à saluer une nouvelle fois l'action de ces trois services qui s'illustrent par leur mobilisation sans relâche dans la lutte contre la contrebande de tabac* ».

POUR ALLER PLUS LOIN

- **Les photos de ces quatre saisies :** <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/nqjzfZ>

Crédit images : Douane française



Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN
Douane

01 53 18 45 03
01 57 53 43 18

presse.marp@cabinets.finances.gouv.fr
presse@douane.finances.gouv.fr